

Annie Staricky

Que peut-on dire du *lien*, du *rapport* de l'A.E. à une école, après la nomination ?

Quelle incidence a-t-elle sur ce que nous avons appelé, à l'EPSF, la « fonction A.E. » ?¹

En préalable, je rappellerai que, dans la première version de la *Proposition de 1967*², Lacan emploie le terme d'A.E. pour désigner les analystes de l'école. Il écrit A.E. (analystes de l'école). Mais il emploie aussi bien le terme d'A.E., sans préciser chaque fois la parenthèse (analystes de l'école). J'en ferai de même et emploierai souvent le terme d'A.E. dans cet exposé, sans préciser à chaque fois qu'il s'agit des analystes de l'école.

Que j'emploie, dans ce titre, trois expressions différentes, *lien*, *rapport*, *fonction*, pour désigner la ou les façons dont l'A.E. peut se situer dans son rapport à l'école après la nomination, indique bien l'embarras, pour définir ce rapport. Quelle est sa juste dénomination ?

Je reviens d'abord sur la question de *la temporalité*, que j'avais évoquée dans un précédent exposé en octobre 2008³. Il m'était apparu important, concernant l'A.E., de distinguer, la temporalité, liée à la nomination A.E. par le dispositif de passe et la temporalité de l'après-coup, où l'A.E. est confronté à son rapport à l'école. Au cours de réunions de travail à l'EPSF, nous avons employé le terme de *fonction A.E.* pour tenter de cerner ce rapport. Ce terme de *fonction A.E.*, (*analystes de l'école*) est employé par Lacan, dans l'*Annuaire de l'EFP* de 1971.

Plusieurs questions se posent :

Comment la subversion du désir qu'est le désir de l'analyste, sur quoi se fonde la nomination A.E., comment cette subversion va-t-elle opérer quand l'A.E. sera confronté au réel de l'institution ? Une chose est la transmission dans le dispositif de passe, qui est une structure d'école : les

¹ Intervention faite à Paris le 21 novembre 2009 lors d'une séance publique du Collège de la passe.

² J. Lacan, Première version de la « Proposition du 9 octobre 1967 », *Analytica*, vol. 8, avril 1978.

³ A. Staricky, « L'A.E., analyste de l'École : nomination et fonction », *Carnets de l'EPSF*, n° 70, nov.-déc. 2008.

entretiens avec les deux passeurs, qui témoignent dans le cartel de passe, celui-ci élabore la passe entendue et repère si les coordonnées du désir de l'analyste sont advenues, ou non, dans le discours du passant. Une autre chose et un autre temps sont celui où l'A.E., analyste de l'école, rencontre le champ de l'extension, qu'est l'école, et, j'oserai dire, sans la « protection » de la structure du dispositif de passe. Une structure, en effet, est un montage pris dans les trois registres : le symbolique est sa finalité, l'imaginaire, noué au S et au R, ne peut s'y manifester comme effet de groupe, quant au réel, il est l'absence de garantie de la structure elle-même : elle peut se défaire. Peut-on dire qu'une structure est de l'ordre d'une écriture ?

Que rencontre donc l'A.E. dans l'extension de l'école ? Qu'entend Lacan, dans la Proposition de 1967⁴, par *analyste de l'école* ? Il précise « psychanalyste de son expérience même ». ... *de son expérience même* s'entend à la fois avec le *de*, génitif, qui renvoie à l'expérience de sa cure et à ce qui s'en transmet dans le dispositif de passe, mais, ... *de son expérience même* s'entend aussi comme l'expérience de l'école, en tant qu'elle participe de la formation du psychanalyste ; Lacan dit aussi, de l'analyste de l'école, qu'il est responsable du progrès de l'école. Déjà, dans ces énoncés la question du rapport de l'A.E. à l'école est posée.

Mais nous ne sommes plus dans le contexte de ces formulations de Lacan.

L'école est devenue plurielle : c'est une première difficulté pour relire ce que veut dire *analyste de l'école*, puisqu'il n'y en n'a pas qu'une. L'A.E. reste bien celui nommé par un dispositif d'école, mais la question se pose ensuite de savoir s'il n'est A.E. que d'une école ... ou bien, comme ceci a déjà été avancé, s'il est A.E. d'une *communauté d'expérience*⁵, que représentent les différentes écoles, qui pratiquent l'expérience de la passe, en concevant la nomination comme le point de structure qui lui est inhérente — et non comme nommer à.

La nomination A.E., en effet, relève du discours analytique, ce discours n'appartient pas à une école, à un lieu en particulier : il est discours. Il serait donc logique de dire que la nomination A.E. vaut pour toute école qui pratique la passe, centrée par la nomination. Dans le *Texte*

⁴ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Scilicet* 1, Paris, Le Seuil.

⁵ Cf. *Essaim* n° 1, 1998, l'article, entre autres, d'Annie Tardits, « Communauté d'expérience, communauté de savoir ».

d'orientation de l'EPSF, l'hypothèse est faite, dès 1994, que « l'A.E., nommé par le dispositif d'une école n'est pas seulement A.E. de cette école, aucune n'épuisant actuellement la question de l' « école » ».

Cette question peut se poser aussi dans le cadre de notre expérience de dispositif de passe, commun à l'EPSF et à la lettre lacanienne, où l'A.E. est nommé par un dispositif commun aux deux écoles : l'A.E. est-il A.E. des deux écoles ? Cette question interroge directement la fonction A.E., c'est-à-dire le rapport de l'A.E. à l'école, qui peut se trouver confronté à des différences de conception de la fonction, selon son inscription comme membre de l'une ou l'autre école. Ajoutons que l'A.E. peut rencontrer aussi la question de son inscription comme membre de l'association, l'inscription relevant du choix du sujet d'inscrire son travail dans un lieu ou un autre. Ces questions valent d'être travaillées.

En tous cas, plus j'avance dans ce travail, plus j'éprouve de l'embarras aujourd'hui dans le fait qu'*école* soit au singulier dans la dénomination A.E., *analystes de l'école*. Il me semble que nous pourrions dire aujourd'hui A.E., *analystes d'école*, dénomination qui intégrerait le pluriel des écoles. De plus, et par voie de conséquence, il me semblerait important de mettre en relief le signifiant *communauté d'expérience*, de le faire travailler, parce que, de fait, il représente cette pluralité d'écoles, qui *fait*, historiquement, notre contexte. Il y a là un pas à franchir, qui ferait tomber la petite différence narcissique qui conduit chaque école à penser encore aujourd'hui qu'elle est quand même « mieux » que la voisine — même si elle s'en défend. Ce signifiant, *communauté d'expérience*, serait l'occasion de se re-centrer sur le partageable de l'essentiel de la doctrine, de la théorie, issues de l'expérience clinique de la psychanalyse et d'admettre alors la possibilité de débat sur les différences de point de vue. Ces différences ne méritent pas que l'on construise une nouvelle école à chaque fois. Enfin, ce signifiant *communauté d'expérience* serait aussi le bienvenu, pour contrer la gravité des résistances qui se manifestent, aujourd'hui, à l'endroit de la psychanalyse.

Que rencontre l'A.E. dans l'extension de l'école, ou de la *communauté d'expérience* ?

Je reprends le point suivant, sur lequel, je ne suis pas sûre que nous ayons avancé suffisamment : si le désir de l'analyste, produit dans la cure et transmis dans le dispositif de passe, est référé à une écriture, celle du discours analytique, à quoi est référée la place ou la fonction de l'A.E. dans une école ? Je rappellerai encore la leçon du 9 avril 1974 des *Non-dupes*

*errent*⁶, où Lacan évoque une écriture manquante, « d'où s'articulerait, dans une école, cette fonction dont le choix de l'analyste, le choix de l'être, ne peut que dépendre. Car tout en ne s'autorisant que de lui-même, il ne peut que s'autoriser d'autres aussi » ? Lacan précise « qu'il ne peut l'inventer, pour la raison, qu'un groupe, c'est réel ».

Bref, que faire de cela aujourd'hui, à la lumière de nos expériences variées.

On note plusieurs choix d'école à l'endroit des A.E., des analystes de l'école, disons de la *série* des A.E. : ce terme de série me paraît important, Lacan dit dans « La Troisième⁷ » : la série, c'est du sérieux ...

Celui de ne confier aucune responsabilité, ou offre institutionnelle particulières aux A.E. Qu'est-ce à dire ? Les A.E. sont considérés uniquement à partir de la nomination qui les représente, et la question de leur rapport à l'école n'est pas posée. Sans doute, y-a-t-il dans cette position une prudence pour ne pas confondre la fonction ou la place des A.E. avec une offre institutionnelle. Mais est-ce suffisant ?

Autres sont les choix d'école qui font en effet une offre aux A.E. Ces offres ont des valeurs différentes : certaines tentent d'instituer l'A.E. dans l'école, « *Quel A.E. veut l'école*⁸ ? », ce qui est une résistance de l'institution à se laisser diviser par le discours analytique.

D'autres écoles tentent de penser une offre particulière à l'adresse des A.E. : ainsi, à l'EPSF, confier aux A.E. récemment nommés la responsabilité de désigner le collègue de la passe, support du dispositif de passe, est-il une idée intéressante. D'ailleurs, les témoignages de la plupart des A.E. semblent reconnaître le bien-fondé de cette offre qui leur est faite et qui convient, disons-le ainsi, à la temporalité dans laquelle ils se trouvent au moment et après leur nomination. Ajoutons, par contraste, que les mêmes témoignages d'A.E. indiquent que la fonction de la présidence ne convient pas à cette temporalité. Nous sommes en travail de réflexion interne sur ce point à l'EPSF. Peut-être faut-il entendre dans cette incompatibilité, qu'il faut un écart entre la fonction-présidence, qui représente l'institution, l'institué, et le discours analytique. Peut-être faut-il entendre que la subversion en jeu dans le discours analytique, qui habite particulièrement l'A.E. dans le temps de la nomination, ne pourrait se

⁶ J. Lacan, *Les non-dupes errent* [1973-1974], leçon du 9 avril 1974, Livre XXI, inédit.

⁷ J. Lacan, « La Troisième », 1^{er} novembre 1974, *Lettres de l'E.F.P.*, n° 16, 1975 — et Transcription réalisée collectivement à l'initiative de Patrick Valas, 2003.

⁸ Une formulation de l'ECF en 1990.

manifester, dans le cadre d'une fonction, qui relève d'un autre discours, celui du maître. Nous retrouvons-là la difficulté à mettre en œuvre ce que veut dire « tourner » dans les quatre discours.

Disant ceci, je n'insinue pas que les A.E. ne seraient plus dans cette subversion, après cette temporalité de la nomination, mais on doit constater quand même une difficulté à cet endroit.

Je dirais que cette difficulté concerne la *présence* du discours analytique dans l'institution-école et la question de savoir comment l'école peut se laisser diviser par ce discours. En effet, si le lieu de la cure et le dispositif de passe sont centrés par le discours analytique, l'école, elle, est traversée par les quatre discours, sa construction n'est pas centrée par le discours analytique, même si elle s'y réfère : l'école est représentée, dans le symbolique, par des statuts d'association, par le cadre de ses activités (enseignements, colloques...) et de ses structures (cartel, dispositif de passe), elle s'inscrit aussi dans la dimension imaginaire — de la meilleure façon, quand il s'agit de la convivialité dans le lien social et de la reconnaissance mutuelle du travail des collègues, et de la pire façon quand les effets de groupe ravagent le lien social et parasitent les effets de discours ; ce ravage du groupe participe aussi du réel de l'institution, qui n'est pas sans lien avec l'inalanalysable de sa construction. Notons que les écoles se constituent souvent à partir et avec un réel traumatique, un conflit majeur, rencontré dans une institution antérieure. Ce traumatisme fixe la jouissance en un effet de groupe qui souvent persiste dans la nouvelle institution.

Mais il y a aussi, dans l'école, le réel en jeu dans la formation du psychanalyste, que Lacan évoque dans la « Proposition du 9 octobre 1967 », et la pente de l'institution à méconnaître ce réel, sur lequel elle se fonde pourtant : « ce réel provoque sa propre méconnaissance, voire produit sa négation systématique⁹ » ... Plus tard dans son enseignement, le 9 avril 1974¹⁰, il parlera du groupe, comme étant du réel.

On peut donc repérer qu'une institution se déploie dans ces trois registres RSI. Consentir à ce repérage des trois registres suppose en effet que l'on conçoit l'institution comme une structure langagière, qui peut être analysée, critiquée, modifiée, voire traitée dans ses dysfonctionnements, du moins, jusqu'à la butée du point d'impossible.

⁹ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », art. cit., p. 17.

¹⁰ J. Lacan, *Les non-dupes errent*, 1973-1974, leçon du 9 avril 1974, Livre XXI, inédit.

La question, plus complexe, est de savoir ce qui, dans cette institution, peut tenir lieu de cause du désir, y-a-t-il un objet *a* dans l'institution ? J'aime rappeler cette question, posée par Jean Oury, en 1974, à Lacan, et Lacan de lui répondre « qu'il serait très content qu'on lui apporte une réponse sur ce point¹¹ ».

Ce sont là autant de questions, qui sont voisines de celle de savoir si l'école peut se laisser diviser par le discours analytique. Et la question de la fonction A.E. est en prise sur ces questions.

Face à cette difficulté, celle de la présence du discours analytique dans l'institution, je crois que l'offre institutionnelle, faite à la série des A.E., vient en partie suppléer à ce qui ne s'est pas dit, ni écrit de la fonction A.E., jusqu'à présent. Je ne dis pas qu'il ne faille rien proposer aux A.E., mais le risque est de confondre l'offre institutionnelle avec la fonction A.E. Et je crois, que pour la première fois, dans l'histoire des écoles de psychanalyse, à ma connaissance du moins, la question de cette fonction A.E. commence à se poser. Nous avons commencé d'y travailler, à l'EPSF, pas sans peine, ni sans discordes ! Ce qui n'est peut-être pas étonnant puisqu'il s'agit d'un réel auquel l'institution a affaire. Et avant que le réel ne soit nommé comme tel, c'est souvent l'imaginaire du groupe qui prévaut.

Comment donc repenser cette écriture manquante, dont Lacan parle le 9 avril 1974, écriture, qui résulterait du « branchement du discours analytique et des quanteurs de la sexuation, où le petit *a* viendrait à la place des *x* » et ... « d'où s'articulerait, dans une école, cette fonction dont le choix de l'analyste, ... ne peut que dépendre¹² » ? Il faut noter que Lacan emploie aussi ici le terme de *fonction*.

Je m'étais demandé, toujours dans mon précédent exposé d'octobre 2008¹³, si l'écriture du nœud à 4, un an après, dans *RSI* en 1975¹⁴, n'était pas la façon dont Lacan reprenait, cette fois avec la topologie, la question qu'il posait en évoquant cette écriture manquante, à savoir, écrire cette fonction, dont le choix de l'analyste ne peut que dépendre. En effet, le quatrième rond est l'écriture de la fonction de la nomination, qui *fait* le nœud. Nomination, qui résulte de la coupure dans le champ de la jouissance, qui permet au sujet de dire sa prise originaire dans

¹¹ J. Oury, *Il donc*, Paris, Union générale d'éditions, coll. *10/18*, 1978, p. 156.

¹² J. Lacan, *Les non-dupes errent*, *op. cit.*, leçon du 9 avril 1974.

¹³ A. Staricky, « L'A.E., analyste de l'École : nomination et fonction », art. cité.

¹⁴ J. Lacan, *R.S.I* [1974-1975], Livre XXII, inédit, leçon du 14 janvier 1975.

le désir. Ce quatrième rond est aussi le Nom-du-Père réel¹⁵, celui dont on se sert quand on se passe du Nom-du-Père signifiant, ce quatrième est enfin le symptôme comme réel¹⁶, l'épuration du symptôme de fin de cure, celui auquel le sujet s'identifie et dont Lacan dit qu'il signe la fin de cure¹⁷.

La nomination, le Nom-du-Père réel et l'identification au symptôme sont bien les points de structure, advenus dans la passe et dans la fin de cure, transmis dans le dispositif de passe et qui donnent lieu à la nomination A.E.

Cette écriture de la nomination, qui *fait* le nœud borroméen à 4, concerne la structure subjective, mais elle peut aussi servir, me semble-t-il, à rendre compte de la fonction A.E. dans l'école, en tant que cette fonction A.E. ne peut que dépendre de la nomination A.E. Ce nœud à 4 peut servir à dire, à écrire, le rapport de l'A.E. à l'école, si l'on conçoit l'école comme une structure langagière et si l'on retient que « le collectif n'est rien, que le sujet de l'individuel », comme Lacan l'a formulé dès 1945 dans « Le temps logique¹⁸ ».

Alors pourrait-on dire que la série des A.E. viendrait signifier le réel d'une fonction logique, qui serait écrite par ce quatrième rond du nœud ? La série des A.E. serait-elle ce par quoi l'école *tient*, au sens du quatrième rond, qui, en doublant le Symbolique, écrit à la fois la nomination et le symptôme ? La série des A.E. serait-elle écrite par le 4^{ème} rond du symptôme ? Ainsi, la fonction A.E. serait-elle ce qui fait trou dans l'école.

Je soumets donc cette idée à la discussion.

Elle s'est précisée, pour moi, en écrivant ce texte.

Que faire de cela ? Si ce n'est tenter de référer la série des A.E. à une écriture.

Ce qui ne serait peut-être pas sans effet pour situer le rapport de l'A.E. à l'école. Pas sans effet pour lui permettre de contrer les pressions imaginaires, dont il peut être l'objet malgré lui, de contrer aussi le fait qu'il puisse être pris comme garantie imaginaire de l'école, sous la figure de l'idéalisation, par exemple, alors qu'il représente un point de structure, qui

¹⁵ *Ibidem*, 11 mars et 15 avril 1975.

¹⁶ J. Lacan, *Le Sinthome*, 1975-1976, Livre XXIII, Paris, Le Seuil, leçon du 18 novembre 1975.

¹⁷ J. Lacan, *L'insu que sait de l'une bévue s'aile à mourre*, 1976-1977, Livre XXIV.

¹⁸ J. Lacan, « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », 1945, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 213.

n'est pas de l'ordre de la garantie, mais qui est de l'ordre d'une écriture. Enfin, référer la fonction A.E. à cette écriture, assurerait la distinction entre l'offre institutionnelle et la fonction.

Je viens d'essayer le repérage d'une écriture, celle du nœud à 4, à laquelle pourrait être référée cette fonction A.E., située dans le champ de l'extension. Je rejoins ici en un point le travail d'Erik Porge¹⁹, en juin 2009, qui fait l'hypothèse que le lien entre le dispositif de passe (structure ternaire) à l'école serait de l'ordre du passage d'un nœud à trois au nœud du symptôme, un nœud à quatre.

Pour terminer, je ferai retour sur l'intension et j'évoquerai une question, que nous avons travaillée en collège et qui pourrait contribuer à éclairer cette fonction A.E. : y aurait-il une singularité, dans la façon dont chaque A.E. a fait savoir son rapport au désir de l'analyste, une singularité qui ferait trait pour la série des A.E.?

Cette singularité tiendrait-elle à un certain rapport à l'institué, lié à la prise originaire du sujet dans le langage, tel qu'Annie Tardits l'a évoqué dans une séance de travail du Collège, cette singularité du désir de l'analyste tiendrait-elle aussi à un certain rapport au désir de savoir, qui se traduirait par un désir d'en faire savoir à l'adresse de l'école... Ceci peut-être lisible, à l'occasion, dans le dispositif de passe. Mais pour que l'existence de cette singularité puisse s'inscrire dans le champ de l'extension (l'école), il me semble qu'il faille une écriture, celle que je viens d'évoquer, de proposer, une écriture qui rende compte de cette existence.

¹⁹ E. Porge, « De la structure du lien du dispositif ternaire de passe à une école de la psychanalyse », *Carnets de l'EPSF*, n° 73, juin-septembre 2009.